



Gérardmer - Xonrupt - La Bresse - Bussang
St-Maurice - Ventron - Le Valtin



Association Départementale pour la Promotion
du **Ski de Fond**
Haut-Rhin

F.F.S. - C.R.M.V.

04. JAN. 2010

INFO. SITE

Nos ref : PP/BB

COMITE REGIONAL DE SKI
Monsieur Mathieu KLETHI
24, Avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE

La Bresse, le 29 décembre 2009

Objet : Conditions d'accès des licenciés FFS aux pistes de ski de fond du Massif des Vosges - Saison 2009/2010

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que les gestionnaires des sites nordiques du Massif des Vosges ont décidé, à l'unanimité, de reconduire les conditions d'accès des licenciés FFS aux pistes de ski de fond, telles qu'elles ont été définies la saison dernière.

Ces conditions sont les suivantes :

	Département Vosges	Département Haut Rhin	Ballon D'Alsace
Hommes - 40 points FFS Femmes - 40 points FFS	Gratuit (carte Nationale)	Gratuit (carte Nationale)	Gratuit (carte Nationale)
Hommes - 120 points FFS Femmes - 150 points FFS	Gratuit (carte Massif)	Gratuit (carte Massif)	Gratuit (carte Massif)
Catégorie poussins, benjamins, Minimes et cadets garçons et filles	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Section ski étude	Gratuit	-	Gratuit
Licenciés du club de la commune Gestionnaire du site (uniquement sur les Pistes du site concerné)	Gratuit	-	Gratuit Juniors - dirigeants
Autres licenciés : Journée	4,20 €	-	4,20 €
Autres licenciés : Carte annuelle Massif Vosges	32,00 €	32,00 €	32,00 €

Dans tous les cas, le passage à la caisse est obligatoire :

- pour présentation de la carte annuelle en cours de validité
- pour délivrance (sur présentation de la licence en cours de validité) du forfait d'accès aux pistes (gratuit ou payant).

Nous comptons sur votre collaboration pour la diffusion de cette information auprès de vos adhérents.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos plus cordiales salutations.

Le Président du SIVU
Guy VAXELAIRE

Le Président ADPSF Haut-Rhin
Jean Marie MULLER

Le Président du SMIBA
Guy MICLO



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LA PROMOTION
DU SKI DE FOND DU HAUT-RHIN
B.P. 371
68007 COLMAR CEDEX
Tél. 03 89 20 10 52
Fax 03 89 23 33 91

SMIBA
BALLON D'ALSACE
Syndicat Mixte Interdépartemental
2 bis, rue Clémenceau - B.P. 221
90004 BELFORT CEDEX

Le Président
Guy MICLO